

**BUREAU D'EXAMEN DES ÉDIFICES FÉDÉRAUX DU PATRIMOINE (BEEFP)
ÉNONCÉ DE LA VALEUR PATRIMONIALE**

Numéro du BEEFP :	91-40
Numéro du RBIF :	06669
Nom du bien :	Magasin sud
Adresse :	St-Paul-de-l'Île-aux-noix, Fort Lennox (Québec)
Date de construction :	1821, début de la construction d'un seul magasin; 1822, concept modifié à cause de l'instabilité du sol (construction de deux magasins); 1989-1990, stabilisation et restauration.
Fonction d'origine :	Magasin d'artillerie et entrepôt pour l'intendance
Fonction actuelle :	Idem
Responsable :	Parcs Canada
Statut du bien :	Édifice reconnu

Raisons de la désignation

Le magasin sud du fort Lennox a été désigné « édifice reconnu » principalement pour sa valeur environnementale et pour ses qualités architecturales.

Valeur historique

Le magasin sud est associé à la thématique de la défense du Canada. Suite à la guerre de 1812-1814, les officiers britanniques ont dû repenser leur stratégie pour arrêter toute progression ennemie par le lac Champlain et la rivière Richelieu. Ils ont alors décidé de construire une fortification à l'Île-aux-Noix, plutôt qu'à Saint-Jean, à cause des nets avantages de ce site en cas d'une attaque navale. Le magasin sud est une composante importante du Lieu historique national du Canada du Fort-Lennox.

Valeur architecturale

La valeur architecturale de ce bâtiment de maçonnerie massive de deux étages et d'une austérité toute militaire repose en grande partie sur sa conception fonctionnelle et polyvalente qui permettait d'entreposer différents produits. Le choix de matériaux durables tels que la pierre calcaire et la brique démontre le souci des concepteurs de se conformer aux standards les plus élevés de l'époque. La qualité de la consolidation et de la restauration des années 1990 a été faite dans le respect du tissu historique.

Valeur environnementale

Le magasin sud, tout comme son pendant le magasin nord avec lequel il forme un tout indivisible tant sur le plan architectural que fonctionnel, contribue à l'équilibre visuel du côté est du champ de parade, secteur qui a retrouvé sa configuration d'origine suite à la disparition de diverses structures temporaires. Plus que de simples entrepôts, ces magasins permettent d'illustrer toute la logistique derrière la présence militaire sur la rivière Richelieu (organisation administrative de l'armée, réseaux d'approvisionnement, méthodes de stockage, etc.).

Éléments caractéristiques à préserver

- Le parti architectural de ce bâtiment de deux étages qui reflète les objectifs de solidité propres aux constructions militaires utilitaires de l'époque. Mentionnons en particulier le plan rectangulaire, l'utilisation de murs massifs en maçonnerie (pierre calcaire de formation Chazy reconnue pour sa facilité de taille et sa durabilité), le toit à croupe à faible pente et l'ornementale minimale qui apparaît surtout en façade.
- Les éléments caractéristiques reliés à sa fonction d'entrepôt tels que les accès au bâtiment, la porte à l'étage et son système de palan pour hisser les ballots, la polyvalence des espaces intérieurs à aire ouverte et leur dénuement.
- Les embrasures des fenêtres évasées vers l'intérieur et le rez-de-chaussée voûté à l'épreuve des bombes, indices que le bâtiment devait résister à une attaque soutenue.
- La relation du magasin sud avec son jumeau, le magasin nord, deux édifices qui composent un ensemble visuellement et fonctionnellement indissociable.
- La sobriété du traitement architectural incluant la régularité de la fenestration, éléments conformes à l'unité de style qui définit l'ensemble de bâtiments situés autour du champ de parade.
- Les vestiges des fondations du premier bâtiment projeté.

Pour des conseils sur la façon d'intervenir sur ce bâtiment, consulter le *Code de pratique du BEEFP*. Pour de plus amples renseignements, communiquer avec le BEEFP.

Mars 2002